



## Info-Parents de Mars

### 1. Dates des épreuves de fin d'année

La fin d'année sera marquée par des épreuves obligatoires au mois de mai et juin. Vous trouverez ci-dessous la liste des épreuves ministérielles (MEES) et institutionnelles (CSDM) qui seront à l'horaire. Veuillez prendre note que **les épreuves ministérielles constituent 20 % du résultat de l'année scolaire**. D'autres épreuves sont également administrées par le titulaire de votre enfant.

Voici un tableau des épreuves qui seront administrées

Élèves ciblés	Type d'épreuve	Date
2 <sup>e</sup> année	Mathématique (CSDM)	A partir du 22 mai
4 <sup>e</sup> année	Français écriture épreuve ministérielle	5 – 6 – 7 juin
4 <sup>e</sup> année	Français lecture épreuve ministérielle	28 – 29 mai
6 <sup>e</sup> année	Français écriture épreuve ministérielle	31 mai – 1 <sup>er</sup> juin
6 <sup>e</sup> année	Mathématique épreuve ministérielle	5 au 12 juin

Nous en profitons pour vous rappeler que la troisième étape, en cours actuellement, a une valeur de 60%. Différentes activités seront réalisées afin de préparer les élèves à la réalisation des tâches des épreuves. La présence de votre enfant à l'école est donc essentielle à tous les jours.

### 2. Vous déménagez ou vous avez changé de numéro de téléphone ? Dites-le nous !



Nous vous invitons à communiquer avec l'école dès que possible si vous déménagez l'an prochain. Il arrive parfois que l'école doit communiquer avec vous rapidement dans le cas par exemple de maladie de votre enfant ou pour tout autre suivi. Par mesure de sécurité, nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école dès que vous changez de numéro de téléphone afin que notre répertoire soit le plus à jour possible en composant le 514-596-5344 (Legendre), 514 596-5340 (St. Dorothy et Louvain). Votre collaboration est essentielle.

### 3. Sécurité aux abords de l'école (IMPORTANT !)



Nous sollicitons votre collaboration afin de faire preuve de prudence aux abords de l'école. Nous vous invitons à ne pas stationner votre véhicule en double pour accompagner votre enfant. Cela entrave la circulation et certains enfants se retrouvent à circuler entre les véhicules.

De plus, vous pouvez discuter avec votre enfant des comportements sécuritaires à adopter lorsqu'il circule vers la maison (marcher sur les trottoirs, bien regarder avant de traverser la rue, être vigilant près des camions, etc.) À ce titre, nous vous invitons à visiter le site de la société de l'assurance automobile du Québec :

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/clienteles/parents-enfants/securite-a-pied/>

#### Dates importantes du mois de mars

- 1<sup>er</sup> mars :** Rencontre de parents
- 2 mars :** Journée pédagogique
- Semaine de relâche :** 5 au 9 mars 2018
- 30 mars :** Congé

Bon mois de mars à tous !

